

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2011**

A 20H30

Effectif légal	19
En exercice	19
Présents à la séance	14
Absents	5
Votants	19

Le Conseil Municipal de la commune de POUXEUX, régulièrement convoqué le 07 septembre 2011, s'est réuni le **mardi 13 septembre 2011 à 20h 30**, à la Mairie de POUXEUX, sous la présidence de Monsieur François HATIER, Maire.
Madame Louisette HANS a été nommée secrétaire de séance.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENT(E)	EXCUSE(E)	POUVOIR A	ABSENT(E)
1. M. HATIER François, Maire	x			
2. M. LEROY Philippe, 1 ^{er} Adjoint	x			
3. Mme AUBERTIN Josette, 2 ^{ème} Adjoint	x			
4. M. LA VAULLEE Henri, 3 ^{ème} Adjoint	x			
5. M. ROUSSEL Michel, 4 ^{ème} Adjoint		x	M. LEROY	
6. Mme BARTH Joëlle, 5 ^{ème} Adjoint	x			
7. Mme HANS Louisette, Conseillère Municipale	x			
8. M. VILLEMIN Nicolas, Conseiller Municipal	x			
9. M. REMY Daniel, Conseiller Municipal	x			
10. Mme GEORGES Isabelle, Conseillère Municipale		x	M. LA VAULLEE	
11. M. PELTIER Philippe, Conseiller Municipal		x	M. VILLEMIN	
12. M. SIBILLE Damien, Conseiller Municipal	x			
13. M. HENRY Alain, Conseiller Municipal	x			
14. M. THOMAS Jean-Louis, Conseiller Municipal		x	Mme GREMILLET	
15. M. HANTZ Jean, Conseiller Municipal	x			
16. M. HUREL Jacques, Conseiller Municipal		x	M. HANTZ	
17. Mme GREMILLET Edith, Conseillère Municipale	x			
18. M. BLUNTZER Jean-François, Conseiller Municipal	x			
19. Mme DA SILVA Lydie, Conseillère Municipale	x			

L'ordre du jour était le suivant :

- N° 2011/063 Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02
Approbation du Conseil Municipal du 19 juillet 2011
- N° 2011/064 Finances locales – Tarifs des services publics – 07-01-02
Tarifs municipaux
- N° 2011/065 Finances locales – Divers – 07-10
Cadeaux de départ – Règlement des factures
- N° 2011/066 Commande publique – Actes spéciaux et divers – 01-07
Electrification rurale – Génie civil du réseau téléphonique lors des travaux d'enfouissement basse tension rue de la Charatte à Pouxeux
- N° 2011/067 Domaine et Patrimoine – Acquisitions – 03-01
Acquisition du Fort d'Arches et de sa ceinture forestière
Domaine et Patrimoine – Acte de gestion – 03-06
Contractualisation d'un bail emphytéotique
Finances locales – Demandes de subventions – 07-05-01
Demandes de subventions auprès du Conseil Général des Vosges et du Conseil Régional de Lorraine
- N° 2011/068 Institutions et Vie Politique – Désignation des représentants – 05-03
Election de la commission « Enfance Jeunesse »
- N° 2011/069 Domaine et Patrimoine - Actes de gestion du domaine – 03-05
Signature d'un bail de location

Délibération n° 2011/063

Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02

Approbation du Conseil Municipal du 19 juillet 2011

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

ADOPTE le procès verbal de la séance du 19 juillet 2011.

Délibération n° 2011/064

Finances locales – Divers – 07-10

Tarifs municipaux

Monsieur le Maire donne la parole à Josette AUBERTIN, 2ème Adjointe qui présente les tarifs municipaux relatifs à l'année scolaire 2011-2012 débattus en commission finances du 25 août 2011.

Le Conseil Municipal, après délibération, avec une abstention, Monsieur Jean-François BLUNTZER

VOTE les tarifs municipaux suivants :

DEPENSES			
Sorties pédagogiques par année scolaire et par élève de Pouxeux attribuée sur la base d'une liste des élèves participant à la sortie établie par les écoles			5,00
Crédits scolaires par année scolaire et par élève pour les classes de Pouxeux école élémentaire (hors achat de livres et de consommables)			42,00
école maternelle (compris consommables)			38,00
Bon scolaire (A compter de la rentrée scolaire 2011-2012) pour les élèves du 2ème degré jusqu'aux 16 ans de l'élève au 31 décembre de l'année			45,00
Voyage linguistique pour les élèves du 2ème et 3ème degré – par voyage			30,00
Classe de mer/élève de Pouxeux			48,00
Classe environnement/élève de Pouxeux			30,00
Mercredis récréatifs (Participation famille)			
Pouxeux			12,00
Extérieur			32,00
mercredis récréatifs d'hiver			
Organisés par la commune de Pouxeux			12,00
Centres aérés d'Arches et Eloyes par enfant, par jour, dans la limite de 20 jours			7,00
Bon d'achat Saint Nicolas /classe de maternelle			60,00
Noël/élève : - de l'école maternelle			4,00
- résidant à Pouxeux pour l'école élémentaire			
RECETTES			
Garderie matin – midi – soir /H			
Aide aux devoirs/H			
Accueil sans repas / durée de l'accueil			
élèves de Pouxeux/H			1,70
<u>tarif modulé :</u>			1,00
familles dont le quotient familial est < à 600 €/H			
élèves extérieurs/H			3,40
<u>tarif modulé :</u>			3,00
familles dont le quotient familial est < à 500 €/H			
Restaurant scolaire (ticket)			
Élèves de Pouxeux	prix du repas	Pour mémoire : garderie	Pour information : total
	2,00	1,70	3,70
tarif modulé		1,00	3,00
élèves de l'extérieur	3,80	3,40	7,20
tarif modulé	3,80	3,00	6,80
élèves de Jarménil	1,80	3,40	5,20
tarif modulé	1,80	3,00	4,80

DIT que les tarifs relatifs à la garderie et au restaurant périscolaires seront applicables à compter du 1er novembre 2011

DIT que les autres tarifs sont applicables à compter de l'année scolaire 2011-2012

RAPPELLE que la Commune de Jarménil finance à hauteur de 2€ les repas des enfants de Jarménil, le prix initial du repas s'établit donc à 3,80€ (1,80€ + 2,00€)

RAPPORTE la délibération n° 87 du 20 décembre 2010 pour ce qui concerne les tarifs scolaires et périscolaires.

Délibération n° 2011/065

Finances locales – Divers – 07-10

Cadeaux de départ – Règlement des factures

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a offert des cadeaux lors du départ d'une employée municipale, de la directrice de l'école maternelle et d'une institutrice. Il convient d'autoriser le règlement des factures correspondantes.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

AUTORISE le règlement des factures suivantes :

- facture WISMER d'un montant de 255,50 €
 - facture SUPER U d'un montant de 25 €
 - facture CORA d'un montant de 189,90 €
 - facture LIRE ET ECRIRE d'un montant de 99 €
-

Délibération n° 2011/066

Commande publique – Actes spéciaux et divers – 01-07

Electrification rurale – Génie civil du réseau téléphonique lors des travaux d'enfouissement basse tension rue de la Charatte à Pouxeux

Monsieur le Maire présente le projet d'enfouissement du réseau téléphonique lors des travaux d'enfouissement basse tension rue de la Charatte.

Puis il précise que, dans le cadre de travaux de ce type, France Télécom réalise le câblage et que le Syndicat Mixte Département d'Electricité des Vosges réalise le génie civil. Par application de la décision du Comité du Syndicat Mixte Département d'Electricité des Vosges du 20 décembre 2007, le Syndicat finance la surlargeur de fouille (ouverture de la fouille, matériaux) et la commune finance la fourniture et la pose de la totalité du matériel.

Monsieur le Maire précise que ce projet s'élève à 9 900 €TTC et que la participation de la Commune, selon la répartition citée ci-dessus s'élève à 5 971,28 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

APPROUVE le projet tel qu'il est présenté

AUTORISE la réalisation des travaux par le Syndicat Mixte Département d'Electricité des Vosges, maître d'ouvrage

S'ENGAGE à verser au Syndicat Mixte Département d'Electricité des Vosges le montant de sa participation, dès que la demande lui en sera faite

DIT que les crédits budgétaires sont inscrits au Budget Primitif 2011.

Délibération n° 2011/067

Domaine et Patrimoine – Acquisitions – 03-01

Acquisition du Fort d'Arches et de sa ceinture forestière

Domaine et Patrimoine – Acte de gestion – 03-06

Contractualisation d'un bail emphytéotique

Finances locales – Demandes de subventions – 07-05-01

Demandes de subventions auprès du Conseil Général des Vosges et du Conseil Régional de Lorraine

Monsieur le Maire présente le projet de préservation du site du Fort d'Arches et de sa ceinture forestière dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général des Vosges.

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 3 voix contre le plan de gestion biologique :

Messieurs Daniel REMY, Damien SIBILLE et Jean-François BLUNTZER

DECIDE d'acquérir la parcelle de section D n°585 d'une contenance de 37,2770 ha, au lieu dit « Robaumont » dénommée « Fort d'Arches et déboisements stratégiques » au prix global de 100 000 € et **DIT** que les frais d'acte seront à la charge de la commune de Pouxeux

DONNE son accord pour l'élaboration du plan de gestion biologique pour un montant de

30 300 €HT et pour les travaux de sécurisation du Fort pour un montant de 8 300 €HT

AUTORISE le Maire à contractualiser un bail emphytéotique d'une durée de 33 ans pour la protection du site du Fort d'Arches entre la commune de Pouxeux et le Conservatoire des Sites Lorrains, sur la parcelle n°585 section D et **DIT** que les frais seront à la charge de la Mairie

AUTORISE le Maire à solliciter les subventions relatives à ce dossier auprès du Conseil Général des Vosges au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles à hauteur de

70 000€ et du Conseil Régional de Lorraine à hauteur de 32 910 € selon le plan de financement joint

AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

DIT que les crédits budgétaires sont prévus aux Budgets Primitifs 2011 de la Commune et de la Forêt.

Délibération n° 2011/068

Institutions et Vie Politique – Désignation des représentants – 05-03

Election de la commission « Enfance Jeunesse »

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Josette AUBERTIN, 2ème Adjointe, qui explique qu'il conviendrait de désigner une commission municipale dont le rôle sera de réfléchir sur les besoins d'animation en faveur de l'enfance et de la jeunesse sur la Commune et les actions à mettre en oeuvre.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

DECIDE de la création d'une commission municipale, sous la présidence de Monsieur le Maire, dénommée « Enfance et Jeunesse »

DIT que cette commission sera composée de 5 élus, sous la Présidence de Monsieur le Maire et **DESIGNE** les membres suivants :

Monsieur Philippe LEROY
Madame Josette AUBERTIN
Madame Joëlle BARTH
Monsieur Jean-Louis THOMAS
Madame Edith GREMILLET

Délibération n° 2011/069

Domaine et Patrimoine - Actes de gestion du domaine - 03-05

Signature d'un bail de location

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

AUTORISE le Maire à signer un bail de location de l'appartement communal situé au 1er étage du bâtiment de la Mairie, côté rue de la Gare à droite, avec Madame Pascale GURY, à compter du 1er septembre 2011, aux mêmes conditions que le bail en cours jusqu'au 31 août 2011.

(indice de référence des loyers du 3ème trimestre de l'année 2010 soit 118,70)

Transmis en Préfecture le 21 septembre 2011 Affiché le 21 septembre 2011

Rappel de l'ordre du jour

- N° 2011/063 Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02 –
Approbation du Conseil Municipal du 19 juillet 2011
- N° 2011/064 Finances locales – Tarifs des services publics – 07-01-02
Tarifs municipaux
- N° 2011/065 Finances locales – Divers – 07-10
Cadeaux de départ – Règlement des factures
- N° 2011/066 Commande publique – Actes spéciaux et divers – 01-07
Electrification rurale – Génie civil du réseau téléphonique lors des travaux d'enfouissement basse tension rue de la Charatte à Pouxeux
- N° 2011/067 Domaine et Patrimoine – Acquisitions – 03-01
Acquisition du Fort d'Arches et de sa ceinture forestière
Domaine et Patrimoine – Acte de gestion – 03-06
Contractualisation d'un bail emphytéotique
Finances locales – Demandes de subventions – 07-05-01
Demandes de subventions auprès du Conseil Général des Vosges et du Conseil Régional de Lorraine
- N° 2011/068 Institutions et Vie Politique – Désignation des représentants – 05-03
Election de la commission « Enfance Jeunesse »
- N° 2011/069 Domaine et Patrimoine - Actes de gestion du domaine – 03-05
Signature d'un bail de location

L'ordre du jour ci-dessus étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 07.

SIGNATURES

François HATIER,
Maire

Philippe LEROY,
1er adjoint

Josette AUBERTIN
2ème adjoint

Henri LA VAULLÉE,
3ème adjoint

Michel ROUSSEL,
4ème adjoint, excusé,
pouvoir à M. LEROY

Joëlle BARTH,
5ème adjoint

Louisette HANS,
Conseillère municipale

Nicolas VILLEMIN,
Conseiller Municipal

Daniel REMY,
Conseiller Municipal

Isabelle GEORGES,
Conseillère municipale,
excusée, pouvoir à
M. LA VAULLEE

Philippe PELTIER,
Conseiller municipal,
excusé, pouvoir à
M. VILLEMIN

Damien SIBILLE,
Conseiller municipal

Alain HENRY,
Conseiller municipal

Jean-Louis THOMAS,
Conseiller municipal
excusé, pouvoir à Mme
GREMILLET

Jean HANTZ,
Conseiller municipal

Jacques HUREL,
Conseiller municipal
excusé, pouvoir à
M. HANTZ

Edith GREMILLET,
Conseillère municipale

Jean-François BLUNTZER,
Conseiller municipal,

Lydie DA SILVA,
Conseillère municipale